

CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE GROUPE BPCE

Déploiement dans les établissements

AVRIL 2019

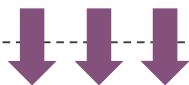


GROUPE BPCE

Coopératifs, banquiers et assureurs autrement.



- ✓ Une pratique qui s'est généralisée au sein de l'industrie financière et des sociétés cotées en général
- ✓ Une demande croissante des régulateurs et superviseurs au regard du coût du risque constaté



4 sur 5

Le nombre de grandes banques dans le monde qui ont un code de conduite



98 %

Le nombre d'entreprises du CAC 40 qui ont un code de conduite

320 Mds €

Coût du risque de conduite des 50 plus grandes banques au cours des dernières années

Définir la conduite attendue de tous les collaborateurs



Objectifs

Prévenir les risques de conduite

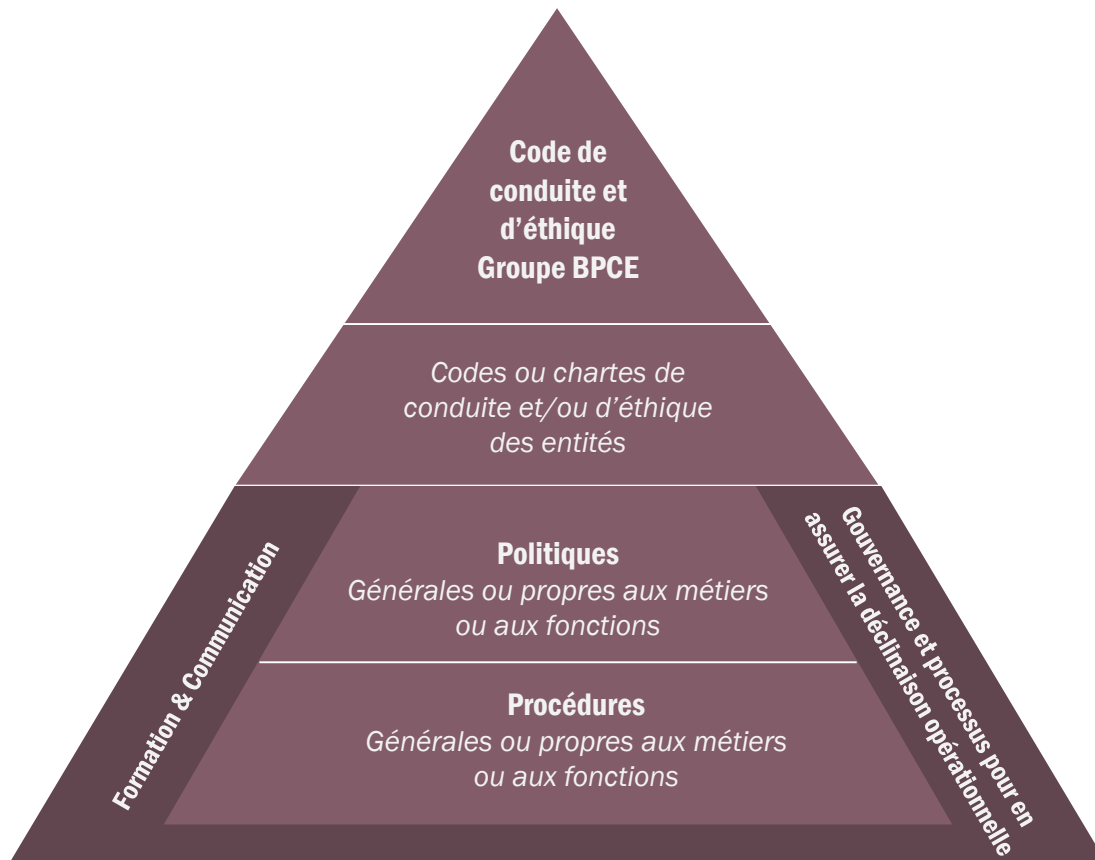
**Valoriser l'image du Groupe vis-à-vis de nos parties prenantes
(clients, prospects, partenaires, prestataires et intermédiaires)**

Valoriser l'image du Groupe en interne

Répondre aux attentes croissantes des régulateurs et des investisseurs

Code de conduite et d'éthique groupe

Un code de conduite et d'éthique commun à toutes les entités du groupe BPCE



Code de conduite et d'éthique Groupe

Une démarche collaborative impliquant les différentes entités et métiers du Groupe



- ✓ Un important travail d'écriture réalisé par une trentaine de collaborateurs concernés dans 14 entités, dont Natixis, les Fédérations Nationales et BPCE
- ✓ Un Comité de pilotage intégrant des Dirigeants du Groupe
- ✓ Une implication forte des différents métiers de BPCE

- ❖ Participation à la rédaction du Code
- ❖ Illustration du Code par des cas illustratifs

Etablissements participants



BPCE

Direction des risques, conformité et contrôles permanents
Banque de proximité et assurance
Direction du développement durable
Direction des ressources humaines
Direction juridique
Direction de la communication
Direction gouvernance de la donnée



Un Comité de pilotage intégrant des Dirigeants d'Établissements du Groupe, les Fédérations Nationales, Natixis et BPCE

Le Code de Conduite et d'Éthique du Groupe BPCE a été validé par :

- ✓ le Comité de Direction Générale de BPCE,
- ✓ le Comité Coopératif et RSE
- ✓ le Conseil de Surveillance du Groupe BPCE (2 août 2018)

Structure du Code

Editorial signé par le Président du Groupe et le Président du Conseil de Surveillance
Nos convictions et nos engagements
12 principes, par thèmes illustrés avec un ou plusieurs exemples
Le code en pratique et le droit d'alerte



3 chapitres

1	Intérêt du client et du sociétaire	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'esprit d'ouverture et de confiance• Garantir un traitement équitable des clients• Protéger les intérêts du client et du sociétaire• Communiquer en toute transparence
2	Responsabilité employeur et salariés	<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir l'exemplarité, l'exigence et la bienveillance• Promouvoir le respect des collaborateurs et leur développement professionnel• Agir avec éthique professionnelle en toutes circonstances• Assurer la pérennité du Groupe BPCE
3	Responsabilité Sociétale	<ul style="list-style-type: none">• Contribuer à une économie de marché humainement responsable• Etre un groupe bancaire inclusif et ouvert à tous• Agir efficacement pour la protection de l'environnement et la mutation énergétique vers une économie peu carbonée• Promouvoir le respect des droits de l'Homme dans toutes nos activités



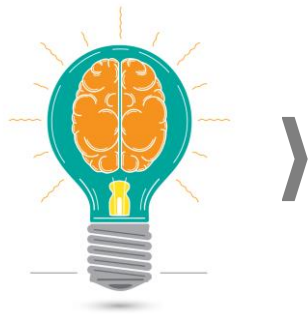
Le code est structuré de façon classique et une rédaction générique a été privilégiée, s'agissant d'un Code faitier de niveau Groupe devant englober les Codes déjà existants et s'appliquer de façon universelle dans le Groupe



Chacun des thèmes du Code est illustré par un ou plusieurs exemples, exprimés sous forme de questionnement



Le vocable « entités du Groupe » a été retenu comme terminologie de façon à être homogène et le plus large possible en terme de périmètre (et non « entreprises » ou « établissements »)



L'appropriation du Code repose sur :

- ✓ **Une présentation en cascade dans toutes les entités du Groupe, par les différents niveaux de managers**
 - Kit unique proposé pour utilisation dans toutes les réunions, composé du Code de Conduite et d'Éthique du Groupe BPCE, du présent support ppt explicatif, et d'un support de questions/réponses
- ✓ **Une formation comprenant une vidéo du Président du Groupe BPCE, et un flyer en format papier**
- ✓ **Une diffusion sur l'ensemble des médias internes du Groupe et des établissements (intranet, magazine Couleurs, Flash BP...)**

Formation



Un e-learning de 15 minutes est mis à disposition des établissements

- ✓ Il s'agit d'une formation obligatoire pour les nouveaux embauchés et les collaborateurs dans le cadre des formations conformité (sauf en cas de formation déjà réalisée sur un Code local). Il sera également déployé pour les administrateurs par les fédérations nationales.

Suivi opérationnel



Le suivi opérationnel du Code sera effectué par les Comités existants à BPCE :

- (1) Comité opérationnel,**
- (2) Comité Coopératif et RSE**

- ✓ Il s'appuiera sur des indicateurs de niveau groupe qui permettront d'avoir une vision de synthèse, un suivi dans le temps et de déterminer les évolutions nécessaires.

- ✓ **Présentation aux dirigeants exécutifs fin novembre 2018**
- ✓ **Information des filières métiers des entreprises (Risques, Conformité et RH,...) en décembre 2018.**
- ✓ **Information aux CSE / CE des établissements entre décembre 2018 et avril 2019.**
- ✓ **28 mars 2019 : Diffusion du Code sur l'intranet Groupe avec la vidéo de Laurent Mignon et avec un article « à la Une » de l'intranet.**
- ✓ **4 avril 2019 : mise à disposition des établissements, sur la plateforme de formation Click&Learn, d'un e-learning de 15 minutes.**